



Mission Fleurissement, paysage et développement durable

Nous sommes heureux de vous présenter notre 2^e Newsletter Agate ! Comme vous le savez certainement, la Mission Fleurissement, paysage et développement durable de la Savoie est désormais confiée à l'Agence Alpine des Territoires.

Un bel été 2019 !



RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

Un RDV incontournable en présence de nombreux élus qui ont remis les prix aux 159 lauréats particuliers et aux 9 communes primés. Ainsi grâce au soutien financier du Département, les villes et villages « fleurissent » en Savoie. 54 communes sont labellisées de 1 à 4 fleurs.

A travers une mission confiée à AGATE, Le Département apporte un soutien logistique tout au long de l'année pour permettre aux communes de recevoir des conseils, des formations et un suivi personnalisé.

Il accompagne ainsi les communes de Savoie tout au long du processus de labellisation, du classement dans le palmarès départemental jusqu'au label 1,2,3 et 4 fleurs.

Une «brève» est en ligne sur : www.savoie.fr



LANCEMENT DE LA CAMPAGNE 2019

Les bulletins d'inscription pour le concours départemental des Villes, Villages et Maisons fleuris ont été adressés par e-mailing aux 273 communes de Savoie. Les communes candidates devront faire acte de candidature avant le 2 Mai.

Courant juin, les communes candidates recevront un courrier les informant du passage du jury d'arrondissement.

Inscrivez-vous [ici](#) !



LES CANDIDATURES RÉGIONALES 2019

Cette année, ce sont 5 communes qui sont présentées au jury régional Auvergne Rhône-Alpes :

1^{ère} fleur : CORBEL

2^{ème} fleur : PEISEY NANCROIX, LE BOURGET-DU-LAC, CREST-VOLAND

3^{ème} fleur : AIME-LA PLAGNE

Les Communes de BILLIÈME, CHAMBERY, COGNIN, AILLON-LE-JEUNE, FRANCIN, SAINTE-HÉLÈNE SUR-ISÈRE, ALBERTVILLE, BEAUFORT, BOZEL et VALLOIRE feront l'objet quant à elles d'une visite de contrôle.

RETOUR SUR LES FORMATIONS FLEURISSEMENT AGATE DU PRINTEMPS 2019

6 sessions de formation ont été réalisées en Mars et Avril.

Ce sont plus de 30 agents en charge d'espaces verts de communes qui ont participé. Animées par Jean Jacques LE BARON, Paysagiste Conseil, formateur et membre du jury départemental de la Savoie et du jury régional Auvergne Rhône-Alpes, ces formations portaient sur « les tailles en espaces verts » ; « le fleurissement communal » ; « les nouveautés en espaces verts » ; « le plan de fleurissement » ; « le plan de gestion différenciée » ; « les cimetières ».

De nouvelles sessions seront programmées sur l'automne 2019.



UNE NOUVELLE AFFICHE EST PARUE

A l'occasion de la Cérémonie de remise des prix départementale, une nouvelle affiche a été présentée.

Elle sera distribuée dès cet été dans les communes visitées par le jury.



A 60 ANS, UN LABEL QUI REFLEURIT

Le label « Villes et Villages fleuris » s'offre une cure de jeunesse en modernisant son identité visuelle et sa communication afin de redynamiser son image auprès des élus et du public.

Pour les Communes labellisées en Savoie désormais, ce nouveau visuel est d'ores et déjà à utiliser sur vos supports de communication.

LE RENOUELEMENT DU LABEL « DÉPARTEMENT FLEURI »

Le Département de la Savoie s'est vu décerner en 2013 le label « Département Fleuri ». Ce label est décerné pour une durée de 5 ans.

Un dossier de candidature pour renouveler ce label est en cours de réalisation pour 2019.



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER ET À NOTER DANS VOS AGENDAS

- ✓ **Les 16èmes Assises Nationales des Villes et Villages Fleuris** se tiendront les **28 et 29 novembre 2019** sur le thème : « 60 ans d'expériences et de passions partagées » au Centre Culturel et des Congrès d'AIX-LES-BAINS.
- ✓ Afin de célébrer le **60^{ème} anniversaire du label** « Villes et Villages Fleuris » et la **45^{ème} année de labellisation « 4 fleurs » de la ville**, AIX-LES-BAINS organise une journée de festivités ouverte au grand public avec des animations, des expositions et des ateliers, le **Samedi 30 novembre 2019**.
- ✓ Les inscriptions se feront à partir du site internet www.villes-et-villages-fleuris.com, dès le début du mois de Mai. L'inscription est impérative avant le **30 septembre 2019**. Nous vous espérons nombreux à cette belle manifestation.



RETROUVEZ-NOUS SUR LE SITE DE L'AGENCE : agate-territoires.fr



UNE QUESTION ? UN CONSEIL ? Catherine AGNOLETTO : catherine.agnoletto@agate-territoires.fr